

MAIRIE  
DE  
**BOUSSENS**  
HAUTE-GARONNE

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE-RENDU**  
**SEANCE DU 24 MARS 2022**



**Présents :** MM. SANS, Mme GERARD (Proc), MM. RAMEAU, LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA(proc.), GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

**Absent excusé :** Mme AIMONE-CAT (Proc. Mme GERARD)  
M. EVIN (Proc. Mme DALLA-ZANNA)

**Secrétaire de séance :** M. LIVOTI

Ouverture de la séance à 19 Heures 10.

**ORDRE DU JOUR**

- Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 03/03/2022 a été adopté à l'unanimité des membres présents .
- Monsieur le Maire demande à l'assemblée de modifier l'ordre du jour afin de l'examiner 2 points supplémentaires :
  - Point 4 : Avenant N° 2 sur le Lot n° 7 : Marché Rénovation thermique Ecoles
  - Point 5 : Renouvellement convention avec le PETR pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

1° - **Aide pour l'Ukraine**

- a) Monsieur le Maire évoque devant le Conseil Municipal le conflit qui se déroule en Ukraine et suggère que la Commune exprime sa solidarité avec la population meurtrie, par un don financier par le biais du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales. Ce fonds est géré par des agents de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence, cela dans le but d'une utilisation pertinente et une meilleure traçabilité. Après discussion, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité des membres présents de verser une aide financière d'un montant de DEUX MILLE EUROS (2000).**
- b) Un logement communal sera également gelé dans l'éventualité d'un hébergement d'une famille ukrainienne.
- c) Une collecte sera également organisée sur la Commune.

2° - **Rénovation de la toiture de la Salle de Sports. Marché de Maîtrise d'œuvre.**

Monsieur le Maire rappelle la désignation de Monsieur MONIER, Architecte, pour l'étude des travaux de rénovation de la toiture de la Salle de Sports. Ce dernier présente aujourd'hui sa proposition qui s'élève à : Mission de base : 46 550€ HT

Mission OPC : 7 350€ HT.



**Proposition acceptée et autorisation de signature est donnée à Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents.**

**3° - Rénovation toiture Salle de Sports. Plan de financement. Demande de subventions.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le plan de financement suivant :

Estimatif de travaux : 585 420€ (hors fourniture et pose de panneaux photovoltaïques non subventionnable)

Conseil Départemental (40%) : 234 168 €

Conseil Régional (15%) avec un plafond de 50 000 €

Communauté de Communes (10 % du reste à charge) : 38 625 €,

Le solde sera à la charge de la Commune.

**Plan de financement adopté à l'unanimité des membres présents.**

**4° - Marché Rénovation thermique Ecoles Boussens – Lot N° 7 – Avenant n° 2**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de rénovation thermique et énergétique des écoles sont en cours. Il explique qu'il est nécessaire de faire un ajustement sur le Lot n° 7 attribué à l'Entreprise ALIBERT pour les travaux de chauffage bois/ventilation/plomberie par un avenant au marché initial. Cet avenant prend en compte les travaux d'enlèvement de 2 arbres afin d'installer le silo enterré pour les granulés de bois pour un montant de 889.60€ HT.

**Avenant accepté à l'unanimité des membres présents.**

**5° - Convention PETR**

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention est signée depuis quelques années avec le PETR afin de permettre à cet organisme d'instruire nos dossiers d'urbanisme et de percevoir une rémunération. Cette convention doit être renouvelée annuellement. Monsieur le Maire demande donc l'autorisation de reconduire cette convention pour l'année 2022.

**Autorisation est donnée à l'unanimité des membres présents.**

**6° - Compte administratif 2021 Budget Communal**

Monsieur AMOUROUX, doyen d'âge, présente les résultats de la comptabilité tenue par Monsieur le Maire pour l'exercice 2021 :

**Section de Fonctionnement**

Dépenses : 2 081 180.78€

Recettes : 2 553 972.67€

Soit un **excédent de fonctionnement de : 472 791.89€**

**Section d'Investissement**

Dépenses : 1 248 249.95€

Recettes : 1 016 469.47€

Soit un **déficit d'investissement de : 669 072.32€**

Monsieur le Maire quitte la séance et le **compte administratif 2021** est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité des membres présents.



#### **7° - Compte de gestion 2021 Budget Communal**

Monsieur le Maire présente les résultats de la comptabilité tenue par la Trésorière, Madame DUFART pour l'exercice 2021 :

##### **Section de Fonctionnement**

Dépenses : 2 081 180.78€

Recettes : 2 553 972.67€

Soit un **excédent de fonctionnement** de : **472 791.89€**

##### **Section d'Investissement**

Dépenses : 1 248 249.95€

Recettes : 1 016 469.47€

Soit un **déficit d'investissement** de : **669 072.32€**

Les chiffres étant conformes à la comptabilité tenue par Monsieur le Maire, le **compte de gestion 2021** du Budget Communal 2021 est **adopté à l'unanimité des membres présents**.

#### **8° - Affectation du résultat 2021 sur le Budget Communal 2022**

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élevant à 472 791.89€ et le résultat de fonctionnement antérieur s'élevant à 4 476 504.89€, il y a lieu d'affecter la somme totale de 4 949 296.78€. Le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement des années précédentes et des restes à réaliser 2021 faisant apparaître un déficit de 1 601 372.15€, Monsieur le Maire propose d'affecter la somme de **1 601 372.15€ à la Section d'Investissement Article 1068**, et de **reporter le solde en recettes de fonctionnement , Article 002 du budget communal 2022**.

**Affectation adoptée à l'unanimité des membres présents.**

#### **9° - Compte administratif 2021 Budget annexe Lotissement de Pentens 2**

Monsieur AMOUROUX, doyen d'âge, présente les résultats de la comptabilité tenue par Monsieur le Maire pour l'exercice 2021 :

##### **Section de Fonctionnement**

Dépenses : 39 865.98€

Recettes : 30 782.67€

Soit un **déficit de fonctionnement** de : **9 083.31€**

##### **Section d'Investissement**

Dépenses : 4 116.00€

Recettes : 35 749.98€

Soit un **excédent d'investissement** de : **31 633.98€**.

Monsieur le Maire quitte la séance et le **Compte administratif 2021** soumis au vote est **adopté à l'unanimité des membres présents**.



**10° - Compte de gestion 2021 Budget annexe Lotissement Pentens 2**

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2021 de la comptabilité tenue par la Trésorière, Madame DUFART :

**Section de Fonctionnement**

Dépenses : 39 865.98€

Recettes : 30 782.67€

Soit un **déficit de fonctionnement de : 9 083.31€**

**Section d'Investissement**

Dépenses : 4 116.00€

Recettes : 35 749.98€

Soit un **excédent d'investissement de : 31 633.98€.**

Les chiffres étant conformes à la comptabilité tenue par Monsieur le Maire, le **compte de gestion 2021 du Budget annexe Lotissement Pentens2 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

**11° - Compte administratif 2021 Budget annexe Construction 8 logements**

Monsieur AMOUROUX, doyen d'âge, présente les résultats de la comptabilité tenue par Monsieur le Maire pour l'exercice 2021 :

**Section de Fonctionnement**

Dépenses : 10 071.78€

Recettes : 10 072.25€

Soit un **déficit de fonctionnement de 0.47€.**

**Section d'Investissement**

Dépenses : 53 405.30€

Recettes : 0 €

Soit un **déficit d'investissement de 53 405.30€**

Monsieur le Maire quitte la séance, et le **compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

**12° - Compte de gestion 2021 Budget annexe Construction 8 logements**

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2021 de la comptabilité tenue par la Trésorière, Madame DUFART :

**Section de Fonctionnement**

Dépenses : 10 071.78€

Recettes : 10 072.25€

Soit un **déficit de fonctionnement de 0.47€.**



## Section d'Investissement

Dépenses : 53 405.30€

Recettes : 0 €

Soit un déficit d'investissement de 53 405.30€

Les chiffres étant conformes à la comptabilité tenue par Monsieur le Maire, le **compte de gestion 2021 du Budget annexe Construction 8 logements 2021** est adopté à l'unanimité des membres présents.

### 13° - Fixation des taux d'imposition pour le Budget 2022

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux d'imposition fixés en 2021, soit :

**Foncier Bâti : 31.58 %**

**Foncier Non Bâti : 50.59%**

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### 14° - Fixation des montants des subventions aux associations pour 2022

Monsieur le Maire propose de maintenir les montants votés en 2021 ainsi qu'il suit :

Assos	2020 en €	TAP 2020	2021 en €	TAP 2021	2022 en €	TAP 2022
Chasse ACCA	1500		1500		1500	
Pompiers StMartory	700		700		700	
A. Combat.	425		425		425	
OCCE Ecole primaire	855		855		855	
Boussens Energie	1850		1850		1850	
Judo	1650	990	1650	990	1650	990
Chœur 3 vallées	2600		2600		2600	
Comité Fêtes	0		17200		0	
Coop scol Ecol Mat	775		775		775	
Ass Arts et Mus	575		575		575	
Mabroc(Séniors)	8450		8450		8450	
Collège Czs	600		600		600	
Fil d'Argent 3° age	1250		1250		1250	
Dansaires	1250		1250		1250	
EcolefootMabroc	2100		2100		2100	
Méli mélo	1050		1050		1050	
Etudes com	100		100		100	
Tennis	3850	1980	3850	1980	3850	1980
La bouche en Chœur	400		400		1000	
Prévention Routière	220		220		220	
Ecoles Bas Sal	625		625		0	
Capucine	1650		1650		1650	
Ping-pong	825		825		825	
Radio galaxie	325		550		550	
Rando club	925		925		925	
Eldorado	1450		1450		3450	



Acc de la vie	425		200		200	
Avancez Culturel	675		675		675	
Dabeau Livre	575		575		575	
Pyrénées Expression	375		375		375	
Eth Ostau comengés	1150		1150		1150	
ADAMA 31	350		350		350	
Etoile de l'espoir	1400		1400		1400	
A.S.A	375		375		375	
Croix rouge	575		575		575	
AFM31(Téléthon)	325		325		325	
Karaté	2250	990	2250	990	2250	990
Karaté déplacements	2000		0		2000	
Collège 3V	200		200		200	
Song Day	1510	990	1510	1980	1510	1980
ADLFA ( lutte/grêle)	200		200		400	
Une Cavalière pleine de rêves	500		500		500	
TOTAUX	49210	4950	64410	5940	51060	5940

**Montants approuvés à l'unanimité des membres présents.**

N'ont pas participé au vote :

M. RAMEAU pour l' ACCA et Une Cavalière pleine de rêves

M. AMOUROUX et Mme GERARD pour le Comité des Fêtes

Mme DALLA-ZANNA pour La Bouche en Cœur

M. LIVOTI pour le Tennis Club .

**15° - Installation d'un distributeur automatique de billets**

Monsieur le Maire rappelle la décision d'installer un distributeur automatique de billets afin de répondre aux besoins de la population. Deux fournisseurs ont été consultés : BRINKS et LOOMIS. Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de la Société LOOMIS d'un montant de 38 500€ HT fait apparaître un engagement financier de la Commune inférieur à celle de la Société BRINKS.

**Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**16° - Avenant au Marché de travaux de la Salle Djellali – Lot Electricité**

Monsieur le Maire expose qu'il serait souhaitable de profiter des travaux de rénovation de la Salle Djellali pour remplacer le système d'éclairage. Un devis a été demandé à la Société C2G Elec, titulaire du Lot Electricité du marché de rénovation de la Salle Djellali. Un avenant doit donc être établi pour un montant de dépenses supplémentaires de 967.50€ HT.

Avenant adopté à l'unanimité des membres présents.



**17° - Rapport des commissions**

Lecture du compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 14 février 2022.

**18° -** Etablissement du **planning de tenue du bureau de vote** pour le scrutin du 10/04/2022.

**19° - Questions diverses**

Assemblée Générale du Comité des Fêtes : 25/03/2022

Carnaval : 02 /04/2022

Concert avec l'Harmonie de Rieumes le 09/10/2022

Spectacle de rues avec les « Pronomade(s) » : 15/05/2022

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21H45.

BOUSSENS, le 25 mars 2022

Le Maire,  
Christian SANS



